



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
GREFFIÈRE :**

Qu'une séance extraordinaire de la Ville aura lieu le jeudi 6 janvier 2022 immédiatement après la séance extraordinaire de la Ville pour l'adoption du budget 2022 à la salle du Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Cette séance extraordinaire du conseil sera tenue publiquement. Le nombre de présence sera limité et les règles sanitaires en vigueur s'appliqueront.

La diffusion de la séance respectera les mesures actuellement en vigueur, notamment en déposant les enregistrements sur notre site Web. Les personnes présentes aux séances devront accepter qu'elles soient filmées et que la vidéo sera diffusée sur les sites de la Ville.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 20^e JOUR DE DÉCEMBRE 2021

Katia Morin
Greffière